REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel



ATTESTATION DE REUSSITE N°013940/2023

Conforme à la disposition de l'article 46 de l'Arrêté ministériel n°MINEPSP/CABMIN/0040/2004

Je soussigné **ODIA MUSUNGAYI Jacques**, Inspecteur Général de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel en République Démocratique du Congo et Président du Jury de l'Examen d'Etat, atteste par la présente que le nommé **SELENGI MAKOYI FLORBY**, né à Kinshasa, le 31/07/2002 finaliste à l'Institut de NGAFANI dans la Ville de Kinshasa, a réussi à l'Examen d'Etat session **2023** en section **SCIENTIFIQUE** Option **BIO-CHIMIE** avec **63** % des points et que, de ce fait, il est apte à poursuivre ses études supérieures ou universitaires en République Démocratique du Congo qu'à l'étranger.

La présente lui est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit en attestant le remplissage des diplômes en faveur de tous les lauréats de la session susmentionnées aussitôt que les éléments administratifs seront disponibles au Centre Nation de Rédaction des Titres scolaires.



Délivrée sincèl 24 SEPT 2024 à Kinshasa, le

ODIA MUSUNGAYI Jacques

Série d'impression : 2009IGE11013076909

Code de l'Ecole: 11070/601/08/6







